



l'acsé

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances

La réussite éducative au cœur des quartiers

Faire le lien entre des opérations de rénovation urbaine et la réussite éducative des enfants peut surprendre.

Le "parcours éducatif" des enfants dans les quartiers concernés par une rénovation urbaine fait partie des thématiques expérimentées entre les deux agences l'Acse et l'ANRU. Ainsi, les deux volets, "humain" et "urbain", peuvent être travaillés conjointement au bénéfice des habitants. D'autant qu'une étude récente montre qu'une réhabilitation sur deux concerne les équipements scolaires et, l'on sait que le parcours scolaire et éducatif d'un enfant peut être perturbé par un déménagement familial ou un changement d'établissement scolaire. Cela est particulièrement vrai pour les familles fragiles.

Une logique de la réussite

Les actions engagées dans le cadre de l'éducation prioritaire et de la politique de la ville semblent démontrer que l'école ne joue plus suffisamment son rôle de promotion sociale pour l'ensemble des enfants et qu'elle contribue plutôt à la reproduction des inégalités scolaires et sociales. Des actions fortes doivent donc être envisagées au titre de la réussite éducative, au-delà même du soutien scolaire stricto sensu qui ne peut seul mettre l'enfant dans une logique

de réussite. L'objectif est de prévenir la rupture sociale et scolaire des enfants et des adolescents et de limiter le sentiment d'échec de l'enfant et des familles en le remettant dans une situation de réussite éducative.

Quelques principes pour conduire un projet local

Les actions décidées pour les enfants doivent être applicables très rapidement, d'où la nécessité de mettre en place un système réactif et souple dans ses financements. Un projet local de réussite éducative est porté par une structure à comptabilité publique (Caisse des écoles, CCAS, EPLE, GIP).

Le principe de co-gouvernance implique aussi qu'au sein de son conseil d'administration soient représentés tous les acteurs concernés : la(es) commune(s), la préfecture, l'Éducation nationale et les autres services de l'État, le conseil général et les organismes en capacité de prendre en charge les enfants.

Le projet doit comprendre une ou plusieurs équipe(s) pluridisciplinaire(s) de soutien, composée(s) de professionnels en capacité de prendre en charge les enfants ou les orienter judicieusement, le plus tôt possible dans un souci de prévention précoce et en attendant une prise en charge par des dispositifs de droit commun, notamment sociaux-sanitaires.

Les textes de références

La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003 a inscrit l'éducation dans les orientations prioritaires en faveur des enfants et des jeunes vivant sur les territoires de la politique de la ville. C'est ainsi que le plan de cohésion sociale a fait de la prévention précoce des difficultés en milieu scolaire et de l'accompagnement de ces jeunes une priorité, la loi de programmation n° 2005-32 du 18 janvier 2005 pour la cohésion sociale permettant la mise en œuvre du programme de réussite éducative conçu pour prendre en compte l'enfant, de 2 à 16 ans, dans sa globalité.

Des actions innovantes (en matière éducative, culturelle, sociale, sanitaire) et adaptées à la situation des enfants peuvent compléter le projet local.

Enfin, un "parcours éducatif" implique les regards de plusieurs professions et des actions inscrites dans le temps de l'enfant, comme de sa famille.



En 2008, l'Acisé veille au développement qualitatif des programmes : plus de suivi individualisé, une prise en compte plus forte de l'environnement social et sanitaire des enfants et de leur famille, un soutien accru à la parentalité. L'élargissement et l'approfondissement du partenariat avec les conseils généraux et les caisses d'allocations familiales doivent aussi favoriser la dimension sociale du programme de réussite éducative.

Le devenir des enfants et des familles

L'Acisé s'est associée à l'ANRU pour travailler sur les parcours résidentiel ou éducatif des enfants et de leur famille. L'expérience dite "Parcours éducatifs" porte sur sept sites : Roubaix (59), Avion (62), Montpellier (34), Nantes (44), Angers (49), Lormont (33) et Orly (94).

Ce projet allie les composantes humaine et urbaine de la politique de la ville.

Les axes de travail réunissent les professionnels œuvrant dans les champs de la rénovation urbaine et ceux des questions scolaires et éducatives.

Bâti avec les enfants et les habitants une large réflexion permet d'aborder l'histoire et la mémoire du quartier ; participer au projet urbain (évolution, rôle et fonctions du quartier, présentation du travail urbain, construction du tissu urbain...); comprendre les changements apportés par le projet expliquant les étapes intermédiaires (chambres, relogements...).

L'expérience permet d'anticiper les évolutions sociologi-

ques induites par le projet de rénovation urbaine (départs-arrivées de nouvelles populations) ; de travailler sur les questions de mixité ou d'évitement scolaire ; ou encore de constituer des passerelles avec l'emploi : constitution de forum emploi en liaison avec la rénovation urbaine.

Trois enseignements sont tirés pour ces sept expériences : elles permettent de suivre individuellement les enfants et leur famille, elles favorisent les actions collectives en lien étroit avec le projet urbain porté par le programme de rénovation et elles engagent un travail plus large avec l'Education nationale : attractivité des établissements scolaires, statistiques relatives à l'évolution des résultats scolaires...

les chiffres de l'Acisé en 2007

486 projets locaux

de réussite éducative

Dans plus de

600 communes

1 000 équipes

pluridisciplinaires dans

1 200 quartiers

15 000 enfants

concernés

Un meilleur repérage des difficultés des enfants

apporte une amélioration des résultats scolaires dans les établissements concernés.

Le financement du programme de réussite éducative

L'Acisé finance le programme de réussite éducative, c'est-à-dire la coordination et les équipes pluridisciplinaires de soutien comme l'ensemble des actions dans les domaines sanitaires, sociaux, éducatifs et culturels qui accompagnent le parcours personnalisé de l'enfant et de l'adolescent. L'éveil et l'épanouissement de l'enfant et le soutien aux familles, en dehors du temps scolaire, touchent de nombreux volets : soutien scolaire, santé, loisirs, découverte culturelle et artistique. Le parcours éducatif peut aussi passer par les internats de réussite...



209, rue de Bercy
75585 Paris Cedex 12
Tél. : 01 40 02 77 02
Fax : 01 43 46 04 27
www.lacse.fr